

EN PRATIQUE

À CHACUN SES OBLIGATIONS

Du SICUCV aux usagers, le chauffage urbain mobilise une multitude d'acteurs. Il est parfois difficile de s'y retrouver ! Alors : qui fait quoi ?

Le rôle du SICUCV est de piloter le réseau à partir des orientations stratégiques voulues par les collectivités locales qu'il représente. Le Syndicat contrôle également la bonne exécution du service public concédé à Choisy Vitry Energie (CVE) et Choisy Vitry Distribution (CVD).

Côté délégataires

En premier lieu, CVE a en charge la production de chaleur. Il la livre à CVD, sous forme de vapeur, au sein des trois stations d'échange de Vitry. Le second délégataire, CVD, est responsable du réseau de distribution. À lui de contrôler et d'entretenir les canalisations et les installations. Exemple : des outils de surveillance permettent de vérifier en continu la consommation d'eau. Ses agents peuvent ainsi repérer toute fuite éventuelle et intervenir le plus rapidement possible. Au final, CVD livre la chaleur à l'immeuble raccordé via l'échangeur thermique du poste de livraison. Là s'arrête sa mission.

Côté abonnés

À l'intérieur du bâtiment, un premier circuit transporte la chaleur jusqu'à vos installations de chauffage (radiateurs ou panneaux de sol), un second l'achemine vers des ballons d'eau chaude. C'est ce qu'on appelle le réseau secondaire. Il ne relève plus de la responsabilité du SICUCV, mais de celle de l'abonné (bailleurs, copropriétés...). **Ce dernier a l'obligation de signer un contrat d'entretien avec un chauffagiste.** Ce professionnel contrôlera régulièrement les installations et pourra intervenir en cas de pannes internes au bâtiment. Et chez vous ? Vos émetteurs de chaleur doivent, eux aussi, faire l'objet d'une attention soutenue. Qui est responsable de leur entretien ? Renseignez-vous auprès de votre bailleur ou de votre copropriété.

QUI CONTACTER ?

En cas de panne, la première personne à contacter est votre copropriété ou votre bailleur. Celui-ci prévient le chauffagiste auprès duquel il a souscrit un contrat d'entretien. En effet, la majorité des pannes concernent le réseau secondaire, interne au bâtiment. Si ce n'est pas le cas, le professionnel de chauffage avertira CVD qui procèdera au contrôle de ses installations.

Bon à savoir : pour l'entretien du circuit secondaire, l'abonné peut passer un contrat avec tout prestataire de son choix.

FOIRE AUX QUESTIONS

DES PANNES ?

Une panne faute de combustibles est-elle possible ?

A priori, non. Le réseau du SICUCV est alimenté en chaleur par le réseau de la CPCU qui bénéficie d'un mix énergétique varié : incinération des ordures ménagères, co-génération, fioul et charbon. Si l'un des combustibles venait à manquer, un autre pourrait combler cette lacune. De plus, le SICUCV souhaite diversifier ses propres sources d'énergie dans un proche avenir.

La production de chaleur est-elle toujours assurée ?

Des interruptions de service existent. Toutefois, elles se limitent le plus souvent à un arrêt de quelques heures ou à une baisse de la température livrée. Deux causes sont identifiées : d'une part, une chute de pression sur le réseau de la CPCU qui livre à CVE la vapeur des stations d'échange de Vitry, D'autre part, une coupure de l'alimentation électrique des stations d'échange par EDF.

Que se passe-t-il en cas de fuites d'eau au niveau des canalisations ?

Une fois la fuite localisée, les agents de CVD programment une intervention, de préférence la nuit, et avertissent les abonnés par téléphone. En moyenne, il faut compter 4 heures de travail, durant lesquelles le tronçon concerné n'est plus alimenté. La coupure se fait au dernier moment, de manière à affecter les usagers le moins possible. Pendant une heure en moyenne, le circuit continue de fonctionner grâce à la chaleur emmagasinée. C'est ce qu'on appelle le temps d'inertie.

CHIFFRES CLÉS

3 stations d'échange (unités de production de la chaleur, en tête de réseau) • 6 sous-stations d'échange (unités de distribution, au sein du réseau) • 194 sous-stations (ou postes) de livraison • 37.5 km de canalisation
Interventions 2009 : 28 opérations d'entretien
5 incidents totalisant 36 heures d'interruptions de service, dont 22 heures dues à une coupure d'électricité.



Syndicat intercommunal de chauffage urbain Choisy/Vitry
Mairie de Vitry-sur-Seine
2, avenue Youri Gagarine – 94407 Vitry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 46 82 81 08
Mél : chauffagechoisyvitry@mairie-vitry94.fr
www.mairie-vitry94.fr
Rubrique urbanisme et environnement/chauffage urbain
Directeur de la publication : Roger Lodiot
Responsable éditorial : Jean-Louis Sani
Photos : Fotolia / Jean-Louis, Sani



PARTAGER NOTRE ÉNERGIE

CHAUFFAGE URBAIN INFOS USAGERS

NUMÉRO 5 • DÉCEMBRE 2010

DOSSIER SE CHAUFFER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

EN PRATIQUE
À CHACUN
SES OBLIGATIONS

FOIRE AUX QUESTIONS
DES PANNES ?



Conception-rédaction-réalisation : PCA / L'atelier de VINCENT 01 42 84 18 17 • Imprimé par ME, certifié ISO 14 001 sur du papier 100 % PEFC, issu de forêts gérées durablement.

SE CHAUFFER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Faire le choix du chauffage urbain, c'est opter pour un service public de fourniture de chaleur. Pour le SICUCV et ses délégataires, l'important est d'assurer aux usagers une livraison en continu, et ce, en toute sécurité.

En termes de sécurité, l'atout maître du chauffage urbain reste l'absence de tout combustible au sein des immeubles raccordés.

Les dangers liés aux chaudières individuelles et collectives sont ainsi évités, notamment les risques d'incendie ou d'asphyxie au monoxyde de carbone¹.

Des délégataires sous contrôle

Pour sa part, le SICUCV a choisi de déléguer sa mission de distribution de la chaleur à Choisy Vitry Distribution (CVD). Mais cela ne veut pas dire qu'il n'exerce pas de contrôle ! Pour assurer un maximum de sécurité, un cahier des charges précise les obligations de cette entreprise. L'entretien et la maintenance des équipements font l'objet d'une attention tout particulière. Par exemple, CVD est tenu de fournir au Syndicat un plan de financement pour le gros entretien et le renouvellement des installations.

Assurer la sécurité et prévenir toute interruption de service.

En pratique, il faut savoir que ce délégataire dispose d'outils de haute technologie lui permettant de contrôler

régulièrement l'état des canalisations.

Chaque été, durant un arrêt technique de cinq jours maximum, ses agents procèdent aux travaux d'entretien annuel, aux réparations et aux

contrôles réglementaires des installations.

Tous les ans, le SICUCV analyse le rapport d'activité de CVD après l'exécution, par un bureau d'études indépendant, d'un contrôle technique et financier. L'objectif de toutes ses mesures est double : assurer la sécurité et prévenir toute interruption de service.

Haute ou basse pression ?

Depuis sa création, le réseau du SICUCV fonctionne avec de l'eau surchauffée propulsée à haute pression dans les canalisations souterraines. Utiliser de l'eau sous haute pression n'est pas anodin, aussi, tout réseau HP fait l'objet d'une surveillance particulière de la DRIRE



[Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement]. Il est, de ce fait, soumis à une réglementation nationale stricte : mode d'installation imposé, contrôles réguliers de nombreux paramètres. De même, toute nouvelle installation n'est mise en service qu'après contrôle réglementaire. Autant de mesures permettant de maîtriser tout risque lié à l'utilisation des fluides sous haute pression.

Aujourd'hui, le SICUCV souhaite mettre en place sur son réseau des boucles de chaleur fonctionnant en basse pression. Les avantages recherchés ? Encore plus de sécurité, un moindre coût d'entretien et des contraintes réglementaires moins lourdes.

1 : Selon le ministère de la Santé et des Sports, respectivement 5 000 et 10 000 personnes par an sont victimes d'intoxications au monoxyde de carbone et d'incendies, essentiellement dus au mauvais fonctionnement des appareils de chauffage.

EXPERTISE

« Tout comme la tension sur un circuit électrique permet la circulation de l'énergie, la pression, sur un réseau de chauffage, rend possible la circulation et la distribution de la chaleur. Sur Choisy et Vitry, l'idée est de conserver un noyau central en haute pression, car celle-ci offre une capacité thermique très importante, et d'y raccorder, via des sous-stations d'échange, des petites boucles fonctionnant en basse pression pour desservir les immeubles d'un quartier. C'est chose faite pour la ZAC du Port et le centre-ville de Choisy. »

Abdenour Yous, responsable de l'exploitation du réseau de Choisy et Vitry au sein de CVD.



Les nœuds du réseau

→ PRODUCTION

Les stations d'échanges sont des centrales de production de la chaleur. Trois unités de ce type sont implantées en tête de réseau, sur Vitry : la principale, rue Léon Geoffroy, existe depuis 2005 et produit 136 Mw par an. Deux plus petites, fournissant 4 et 10 Mw, ont été mises en service au Nord de la ville, en 2010. Ces stations d'échange constituent une interface entre le réseau du SICUCV et le réseau de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU). La vapeur de la CPCU y chauffe l'eau du réseau de Choisy et Vitry grâce à des échangeurs thermiques.

→ ÉCHANGE

Les sous-stations d'échange constituent un équipement d'un genre nouveau. Au sein même du réseau de distribution, elles font le lien entre le circuit principal « Haute pression » et une boucle de chaleur « Basse pression » qui dessert un ensemble d'abonnés. Son fonctionnement est simple : par le biais de deux échangeurs thermiques, la chaleur du réseau principal est transférée vers un circuit basse pression dont l'eau ne dépasse pas les 110°C. La première sous-station a vu le jour en 2009, à la ZAC du port à Choisy.

→ LIVRAISON

Chaque bâtiment raccordé au réseau du SICUCV abrite en sous-sol une sous-station de livraison, appelée aussi poste de livraison (il peut s'agir, parfois, d'un local extérieur) : c'est là que CVD livre la chaleur à ses abonnés (des bailleurs, des copropriétés, des entreprises ou des collectivités) via des échangeurs thermiques. Les circuits internes acheminent ensuite la chaleur jusqu'aux installations des usagers (radiateurs, planchers chauffants, robinets...) : c'est ce qu'on appelle le réseau secondaire.